REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 16 DECEMBRE 2024

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 19h00

<u>Etaient présents</u>: MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, KRAEUTLER Janine, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, PAUZE Sonia, VIGUIER Elodie, BOLCHOFF Marine

Excusés: TISSOT Jean-Paul, BOUVARD Gilles, CASONI Sébastien

Pouvoirs: MATTIO Patrick à COURTOIS Cédric, BOUCHET François-Xavier à

VIANDAZ Christophe, NICOLLIN Stéphane à BRAND Eric

Secrétaire de séance : Mme AUBOURG Mélanie

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Communications et informations diverses
- 2°) Finances Décision modificative n°5 sur le budget principal de l'exercice 2024
- 3°) Finances Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice 2025 du budget principal de la commune
- 4°) Finances Fixation des tarifs des services communaux à compter du 1er janvier 2025
- 5°) Garantie de prêt au profit de l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie pour la réalisation de 23 logements locatifs sociaux impasse des Alysses
- 6°) Police municipale Convention à passer avec la société CLM Dépannage pour la mise en fourrière des véhicules sur le territoire de la commune d'Amancy
- 7°) Marchés publics Aménagement de sécurisation et création d'un cheminement piétons Création d'un plateau et d'une écluse Route de Cornier à Amancy
- 8°) Affaires diverses

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Approbation la décision modificative n°4 sur le budget principal de l'exercice 2024, qui s'équilibre de la sorte en dépenses et recettes :

- Section de fonctionnement : 177 100,00 €
- Section d'investissement : 60 000,00 €

Autorisation donnée à Monsieur le Maire engager les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2025, dans la limité de 25 % des crédits d'investissement inscrits au budget de l'exercice 2024 (dépenses réelles d'investissement)

Fixation des tarifs des services communaux à compter de l'année 2025

Garantie de prêts au profit de l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie pour la réalisation de 23 logements locatifs sociaux impasse des Alysses

Désignation de la société CLM dépannage pour effectuer les prestations de fourrière sur le territoire de la commune d'Amancy et **approbation** du marché de prestation de services à passer avec cette société

Attribution du marché pour les travaux d'aménagement de sécurisation et création d'un cheminement piétons – Création d'un plateau et d'une écluse – Route de Cornier à Amancy à la société DECREMPS BTP pour un montant de 165 834,55 € HT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00

Fait à AMANCY le 18 décembre 2024

Le Maire,

Dominique DOLDO

La secrétaire,

Mélanie AUBOURG